**De la croissance bleue aux communs bleus ?**

 André Standing

**Résumé :**

 Cet article présente une critique et une perspective alternative au modèle de croissance traditionnel de « l’économie bleue » et fait partie d’une réflexion sur les présentations et les résultats de la conférence de Nairobi sur « une économie bleue durable » de novembre 2018. Le concept d'économie bleue, et les stratégies de « croissance bleue », concernent la pêche artisanale. Initialement destiné à orienter l’économie des océans vers la durabilité écologique et la réduction de la pauvreté, il encourage maintenant les investissements dans les secteurs qui menacent les pêches à petite échelle (PPE) et les communautés côtières de nombreuses régions du monde. Ce que l’on appelle maintenant la « croissance bleue » est basé sur l’affirmation selon laquelle la transition vers une économie bleue doit être conduite par des investisseurs privés et constitue une formidable opportunité pour les affaires. Mais il est peu probable que cela sauve les écosystèmes sur lesquels reposent les PPE, sans pour autant freiner la montée des inégalités. Une autre perspective est nécessaire, qui doit rejeter la promesse d’une croissance économique accrue, d’une dépendance vis-à-vis du financement privé et de systèmes de conservation fondés sur le marché, et inclure des systèmes audacieux de redistribution. En développant cette alternative, le slogan de l'économie bleue doit être réévalué ; il a été corrompu. Le concept de « communs bleus » pourrait mieux servir les aspirations du secteur de la pêche artisanale.

**Introduction**

L'économie bleue est devenue le motif dominant des efforts internationaux en faveur de la conservation et du développement côtiers et marins. Il a été présenté comme un remarquable effort de réforme mondiale qui sauvera les communautés côtières et les pêcheries d’un désastre écologique imminent, en élargissant les possibilités de croissance économique.

Cette nouvelle vision est souvent décrite comme un résultat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio + 20). Cela avait été initialement envisagé dans le cadre du concept d'économie verte ; les secteurs marin et côtier, y compris la pêche, faisaient partie intégrante du document phare du PNUE « Vers l’économie verte », publié en 2011[[1]](#footnote-1). Une publication indépendante préparée pour Rio + 20 était intitulée « L’économie verte dans un monde bleu »[[2]](#footnote-2). À la demande de petits États insulaires et d'autres organisations spécialisées dans le milieu marin, l'événement a confirmé l'idée que l'économie verte pour le monde bleu pourrait être décrite comme une économie bleue.

Comme dans le cas de l’économie verte, la nécessité de l’économie bleue est fondée sur une vision sinistre du « statu quo » ; un slogan pour ce qui se passera si nous ne mettons pas en œuvre le programme de réforme vert / bleu. En raison de la pollution et de l'acidification des mers, un nombre considérable d'animaux sauvages et de leurs habitats, y compris les récifs coralliens et les populations de poissons des tropiques, seront décimés au cours des prochaines décennies. Malgré les énormes richesses des ressources côtières et marines, les systèmes de production et de commerce ne profitent pas à des millions de personnes. Selon ses défenseurs, le concept d'économie bleue représente un moyen radical et audacieux de sortir de la crise. En résumé, voici les principaux messages transmis à Rio + 20 et ils ont tendance à être évidents dans la plupart des présentations actuelles sur l'économie bleue :

* Malgré la crise sociale, économique et écologique croissante, les progrès technologiques et une compréhension scientifique accrue permettent de faire en sorte que nous puissions faire la transition vers une économie bleue.
* Cette transition nécessite une réorientation substantielle des investissements sectoriels, qui délaissent les secteurs et les emplois « bruns » (c’est-à-dire ceux qui sont sales pour l’environnement) vers des « bleus » (en favorisant les secteurs à faibles émissions de carbone et les énergies renouvelables, par exemple), ainsi que des efforts concertés pour réaliser des gains (réduire les déchets et les émissions de carbone).
* La crise écologique représente un échec collectif pour valoriser la nature dans l'économie. Nous pouvons corriger cette défaillance en établissant le prix de la nature et des services écosystémiques fournis à l'économie, puis en veillant à ce que ces prix soient intégrés aux décisions d'investissement et aux transactions du marché. Cela inclut les services écosystémiques payés par ceux qui en bénéficient et les responsables de leur préservation sont rémunérés.
* La transition vers une économie bleue présente des opportunités économiques considérables. Si nous parvenons à créer l’économie bleue, la croissance économique sera plus forte que celle du marché ordinaire. Investir dans l'économie bleue accélérera la croissance économique.
* La mise en œuvre de la transition nécessite des réformes de la gouvernance, ce qui implique une meilleure gestion intégrée impliquant de multiples parties prenantes, impliquant des outils tels que la planification spatiale marine, par exemple, qui permettra aux décideurs de mettre en œuvre des stratégies globales prenant en compte les effets en amont et en aval.
* Enfin, bien que cette transition ait un sens sur le plan économique, le financement est un obstacle considérable. Il est nécessaire pour la recherche, le renforcement des capacités, le financement de jeunes entreprises innovantes et, le cas échéant, la reconversion de la main-d’œuvre employée dans des secteurs « bruns » et non durables. Il faut donc repenser les mécanismes de financement innovants, en particulier, engager plus de financements privés, ce qui peut être obtenu lorsque l’impact économique de la transition est bien compris.

À l'approche de Rio + 20 en 2012, la Commission européenne a élaboré la première « stratégie de croissance bleue »[[3]](#footnote-3) officielle au monde. Depuis lors, des stratégies et des projets de croissance bleue ou d’économie bleue ont été fournis par le PNUE, la FAO, le Fonds pour l'environnement mondial, La Banque mondiale, le Secrétariat du Commonwealth, et elle figure également parmi les priorités des travaux menés par les principales organisations environnementales non gouvernementales (ONGE), notamment The Nature Conservancy, le Fonds de défense de l’environnement (EDF), le WWF et Conservation International. Cela a également suscité un nombre croissant de partenariats entre des organisations internationales, des ONGE, des banques d'investissement et des sociétés multinationales, parmi lesquelles le Crédit Suisse et Goldman Sachs occupent une place de choix.

Parmi les nombreuses réunions internationales sur ce thème, en novembre 2018, les gouvernements du Kenya, du Canada et du Japon ont coorganisé la « conférence sur l'économie bleue durable » à Nairobi, parrainée par l'ONU, la Banque mondiale, l'Union africaine, l'Union européenne et 11 autres pays. Six ans après Rio + 20, cela a été l'occasion de voir comment le concept d'économie bleue se dessine, en particulier tel qu'il est appliqué en Afrique.

**Croissance bleue et préoccupations du secteur de la pêche artisanale**

Les implications du concept d'économie bleue pour la pêche artisanale sont clairement importantes. La tendance générale montre que les discussions politiques et les décisions d'investissement ayant une incidence sur la pêche seront de plus en plus intégrées dans les stratégies de croissance bleue plus vastes. Par exemple, la Banque mondiale, le plus important donateur international pour les réformes de la pêche, a récemment renommé son programme « profish » (un fonds fiduciaire multi donateurs pour des projets de pêche) en « probleu »

Au niveau national, nous assistons à la création de départements et de ministères de l'économie bleue qui intègrent également les pêcheries dans leur portefeuille. Par exemple, dans la période qui a précédé la conférence de Nairobi, le gouvernement kenyan a renommé son ministère de la pêche sous le nom de ministère de la pêche et de l'économie bleue. Pour sa part, à l’instar de ce que beaucoup d’autres disent, le Secrétariat du Commonwealth décrit l’économie bleue comme une « nouvelle approche » de la gestion de la pêche[[4]](#footnote-4).

Cependant, l’émergence du concept d’économie bleue a coïncidé avec d’autres efforts internationaux visant à promouvoir une pêche durable et une gouvernance responsable des ressources océaniques. Cela comprend deux directives internationales élaborées par l'ONU pendant plusieurs années en étroite collaboration avec les organisations de la PPE et finalisées à peu près au moment même où le concept d'économie bleue a été popularisé par le biais de Rio + 20. Celles-ci concernaient la sécurisation de la pêche durable à petite échelle et la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêcheries et aux forêts.

Combinées, ces directives sont considérées comme un résultat considérable par ceux qui travaillent sur les droits de la PPE. Elles établissent la valeur de la PPE pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de millions de personnes ; les principes garantissant que la PPE est protégée contre les décisions arbitraires et injustes des gouvernements et des entreprises, et la manière dont les droits politiques et sociaux de la PPE doivent être respectés et rendus justiciables au niveau national. La mise en œuvre de ces directives est un élément clé du travail de plaidoyer des organisations de la pêche artisanale aujourd'hui.

Une question clé pour les organisations de pêche artisanale est de savoir dans quelle mesure le programme de l'économie bleue est compatible avec ces directives.

L'image de l'économie bleue, telle que présentée à Rio + 20 par le PNUE, semble être favorable à la pêche artisanale ; un secteur généralement pauvre en carbone, inscrit dans un territoire et à forte intensité de main-d'œuvre qui fournit des emplois et une sécurité alimentaire substantiels à un grand nombre d'hommes et de femmes économiquement et politiquement marginalisés, et qui le deviendront encore plus. En outre, le concept d'économie bleue semble privilégier le secteur de la pêche artisanale au détriment des formes commerciales industrialisées de la pêche et de la transformation du poisson. C’est ce qui ressort clairement de la description initiale du PNUE :

« *Au cœur du concept de l'économie bleue se trouve le découplage du développement socio-économique de la dégradation de l'environnement… L'efficacité et l'optimisation de l'utilisation des ressources sont primordiales tout en respectant les paramètres environnementaux et écologiques. Cela inclut la fourniture et l'utilisation durables de matières premières locales et l'utilisation, dans la mesure du possible, d'options « bleues » à faible énergie pour réaliser des gains d'efficacité et des bénéfices par opposition au scénario «brun» habituel des modèles à haute énergie, à faible emploi et de développement industrialisé ». [[5]](#footnote-5)*

Dans son résumé de « Vers une économie verte », le PNUE a également reconnu la surcapacité chronique du secteur de la pêche, tout en affirmant que la restructuration nécessaire devrait être envisagée de manière à promouvoir et à protéger la pêche artisanale :

*« Dans le cas de la pêche, le verdissement du secteur entraînerait une perte d’emplois à court et à moyen terme en raison de la nécessité de réduire l’effort de pêche, mais cela peut être fait de manière équitable en concentrant les suppressions d’emplois sur un petit nombre de pêcheurs à grande échelle. En outre, un nombre substantiel d’emplois seraient retrouvés d’ici 2050 avec la reconstitution des stocks de poisson. Cependant, lors des ajustements à la baisse du marché du travail, des politiques et des mesures efficaces doivent être élaborées dans le cadre d'un dialogue avec les travailleurs, les employeurs et les communautés afin de garantir une « transition juste »[[6]](#footnote-6) .*

De telles déclarations suggèrent que la vision de l'économie bleue pourrait être compatible avec les directives internationales et promouvoir un programme de réformes dans l'intérêt du secteur de la pêche artisanale. Pourtant, le concept d'économie bleue et les stratégies de « croissance bleue » constituent une menace existentielle pour la PPE et doivent être rejetés[[7]](#footnote-7). La « transition juste » conçue par le PNUE est difficile à trouver, alors que l'inverse semble généralisé.

La critique de la croissance bleue peut être simplifiée sous quatre thèmes principaux :

**1. Sauver la nature comme une opportunité d’affaires ?**

La vision de l'économie bleue, ou croissance bleue, représente une menace fondamentale pour la pêche artisanale : elle représente un échec des principales organisations internationales pour faire face à la catastrophe écologique qui va détruire les pêcheries côtières. Des preuves scientifiques récentes suggèrent que les effets du changement climatique sur la destruction des écosystèmes côtiers vont se produire beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait auparavant, et cela devrait se produire plus sérieusement dans les zones densément peuplées des régions tropicales côtières, où le secteur de la pêche artisanale assure une source irremplaçable de nourriture et la sécurité du revenu.

Au cœur du problème se trouve la promesse que la nature peut être sauvée en rendant les économies qui en dépendent plus rentables. Pour que cela soit réalisable, les stratégies de croissance bleue sont basées sur une conviction simple ; il est possible de dissocier la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles.

Les défenseurs de la croissance bleue disent qu'il existe des preuves du découplage, y compris des données produites par des organisations telles que l'OCDE et le Groupe de travail intergouvernemental (IRP), créé par le PNUE et chargé d'étudier ce sujet[[8]](#footnote-8). Se basant sur les travaux initiaux de l’IRP, dans « Vers l'économie verte », le PNUE considère qu’il n’est pas nécessaire de faire de compromis entre la stabilité de l'environnement et le progrès économique, et que c’est devenu un « mythe » qu'il faut « détruire ».

Cependant, les conclusions de groupes tels que l'IRP sur le découplage ont montré que la relation entre croissance et épuisement des ressources naturelles varie d'un pays à l'autre. Certains pays ont réussi à se développer en consommant moins de ressources naturelles que d'autres, et d'autres pays ont consommé plus que d'autres sans croître autant. Par conséquent, le « découplage relatif », qui signifie réduire l’épuisement des ressources naturelles tout en maintenant la croissance économique, est possible et peut être renforcé. Mais rien n'indique qu'il soit possible d'accélérer la croissance économique et de parvenir à un résultat proche de la réduction de l'épuisement des ressources naturelles qui éviterait un effondrement écologique généralisé, y compris des écosystèmes marins. En effet, un nombre croissant d’études démontrent qu’il est impossible d’obtenir un « découplage absolu » comme le pensent le PNUE et d’autres, y compris la Banque mondiale. Les preuves empiriques disponibles sont difficiles à réfuter[[9]](#footnote-9).

Il est clair que la réalisation des objectifs de conservation fixés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui sont nécessaires pour éviter l'extinction de nombreux écosystèmes et l'effondrement d'activités telles que la pêche côtière, n'est possible qu'en combinant des progrès considérables dans la décarbonation de l'économie mondiale avec une réduction massive de la consommation mondiale. Le GIEC a été critiqué pour avoir reconnu cela trop lentement, mais dans son dernier rapport publié fin 2018, il décrit comment l'économie mondiale ne peut atteindre ses objectifs que si des politiques très ambitieuses de décarbonation de l'économie, équivalant à environ 11 % de réduction chaque année d'ici 2030, sont associées à une réduction de la consommation mondiale de matériaux d'environ 20% par rapport aux niveaux actuels.

Réduire les émissions de carbone de 11% par an est une proposition stupéfiante. Le rapport du GIEC estime que, si les gouvernements respectaient toutes leurs promesses en vertu de l’Accord de Paris, il serait tout au plus possible de réduire les émissions de carbone de 3 à 4%.

Dans un article paru dans ‘*Foreign Affairs’*, où ces réalités ont été définies parallèlement à la confiance dominante en une croissance économique verte et durable, l’auteur indique clairement : *« Il serait difficile d’affirmer à quel point cette trajectoire est dramatique. Cela ne demande rien de moins qu'un renversement total et rapide de notre orientation actuelle en tant que civilisation »[[10]](#footnote-10).*

La dangereuse erreur des paradigmes de croissance bleue (et verte) est que nous puissions avoir à la fois une croissance économique continue et une durabilité économique bleue. Les réponses aux effets catastrophiques de la pollution croissante et du changement climatique doivent être trouvées dans une réduction substantielle de la consommation. Cela doit se faire à un rythme effréné au niveau mondial, sous l'impulsion des pays qui consomment le plus de ressources par habitant.

Réfléchir à l'impossibilité de sauver la nature en poursuivant la croissance économique est une omission déterminante dans l'agenda de l'économie bleue / verte. Un engagement en faveur de la croissance économique reste sacro-saint.

Il y a bien sûr des éléments positifs dans les stratégies de croissance bleue ; un certain nombre de pays ont associé l'économie bleue à un engagement en faveur de la promotion des énergies renouvelables et de la réduction des plastiques à usage unique, par exemple. Mais comme ils sont tous attachés à la croissance et ignorent les débats urgents sur la réduction de la consommation, les stratégies de croissance bleue ne peuvent qu'espérer des améliorations progressives. En effet, il est devenu évident que l’accent mis sur les stratégies de croissance bleue visait essentiellement à exploiter les opportunités commerciales. La préoccupation pour l'impératif écologique s'estompe chez de nombreuses organisations. Ce qui reste, c’est un usage cynique de la croissance bleue comme nouvelle frontière de la rentabilité des entreprises.

Cette vision déséquilibrée se retrouve dans les déclarations de nombreux défenseurs du programme de croissance bleue. Par exemple, Carlos Lopes, secrétaire général adjoint et secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a écrit en 2016 que « le potentiel bleu de l'Afrique reste inexploité » et que « ce qui se cache sous la surface est clairement une opportunité à ne pas manquer »[[11]](#footnote-11). Le Commonwealth affirme que l'économie bleue « reconnaît la nécessité de maximiser l'énorme potentiel économique présenté par l'océan tout en le préservant »[[12]](#footnote-12). De même, le Crédit Suisse caractérise l'économie bleue comme "un système de soutien à la vie plein d'opportunités économiques sans précédent" et « C’est un marché en devenir qui offre de plus en plus d’occasions aux investisseurs »[[13]](#footnote-13) .

Ainsi, de nombreuses organisations de premier plan permettent à l’économie bleue durable de couvrir tout ce qui se passe dans les zones côtières et en mer. Par exemple, la Commission Européenne décrit l’économie bleue comme l’ensemble des secteurs dépendant des zones marines et côtières, qui peuvent être intégralement développés mais de manière à respecter la durabilité des océans. Cela inclut des secteurs qui ne devraient pas être associés au concept d'économie verte et qui, en fait, n’ont rien à voir avec la préservation des écosystèmes tels que le secteur pétrolier et gazier, ainsi que la navigation commerciale et la construction de ports. En 2018, la Commission Européenne a publié un rapport sur la taille de l'économie bleue dans l'UE, où il était indiqué que le secteur pétrolier et gazier et le tourisme côtier étaient de loin les plus importants secteurs de l'économie bleue. Selon cette interprétation, le Royaume-Uni, en raison de son important secteur pétrolier et gazier offshore, avait la plus grande économie bleue de l'UE[[14]](#footnote-14).

L’utilisation d’une définition aussi large aboutit à un engagement en faveur de la transition vers une économie « durable » à faibles émissions de carbone, tout en laissant la porte ouverte à une croissance accrue dans les secteurs qui continueront de contribuer à la pollution, aux émissions de carbone et à la destruction de l’habitat.

Les rapports et déclarations sur la croissance de l’économie bleue sont dangereusement embrouillés et le « lavage en bleu » (bluewashing) se produit avec très peu de résistance. Une analyse des parties prenantes de la vision de l'économie bleue publiée dans Marine Policy, rédigée par un journaliste de National Geographic, met bien en évidence ce fait[[15]](#footnote-15). Il cite Maria Damanaki, ancienne ministre européenne de la Pêche et des Affaires maritimes, qui a orienté la croissance bleue de l'UE et a depuis travaillé à The Nature Conservancy en tant que responsable mondiale de la conservation marine. Selon l'article, Damanaki a déclaré que des millions de nouveaux emplois et des gains économiques substantiels pourraient être obtenus, mais uniquement si la croissance bleue « investit dans les écosystèmes marins et ne se contente pas de les exploiter ». La distinction entre les deux n'est pas claire. Comment peut-on créer des millions de nouveaux emplois et des gains économiques énormes sans exploiter les ressources naturelles ?

Il s'ensuit que les promesses de croissance bleue lors d'événements tels que ceux de Nairobi sont faites sans souci pour l'avenir des écosystèmes marins et côtiers. Lors de la conférence de Nairobi, l’exploitation minière côtière et extracôtière a été explicitement présentée comme une opportunité. La promotion des investissements dans ces secteurs a été l’un des engagements de certains pays africains en faveur de la croissance bleue (Afrique du Sud, Namibie, Mozambique). Le Japon, en tant que co-hôte, s'est engagé à investir dans le développement de « corridors économiques » mal définis, en Afrique, tandis que l'Italie a promis des fonds pour investir dans la construction et la rénovation de ports de commerce régionaux. La promotion de l’écotourisme fait partie des engagements pris par la Chine[[16]](#footnote-16).

Parce que l’économie bleue est considérée comme une opportunité d’affaires, des événements tels que celui organisé au Kenya revêtent une grande importance pour les foires commerciales. Le « forum des entreprises et du secteur privé » à Nairobi, auquel ont assisté plus de 3 000 participants (plus nombreux que d’autres), a indiqué que « 35 projets finançables d’une valeur de 14,3 milliards US$ avaient été finalisés ainsi que 40 projets de pipelines de 14 pays ». Les détails de ce que sont exactement ces projets et comment ils pourraient améliorer la durabilité des écosystèmes marins n’ont pas été rapportés.

**2. L'économie inclusive et les réalités de la pêche artisanale**

Le problème du découplage de la croissance et de la protection de la nature s’étend à l’idée que la croissance de l’économie bleue permettrait de réduire les inégalités et serait menée de manière à réaliser une « croissance inclusive ». Comme pour la promesse écologique, il s’agit d’un projet extrêmement ambitieux qui nécessiterait un renversement fondamental des tendances suscitées par le capitalisme mondial. Cependant, il y a peu de preuves pour suggérer que les déclarations et projets de croissance bleue accordent beaucoup d'attention à cette question. Les rapports sur les stratégies de croissance bleue ne fournissent aucune preuve que les politiques proposées auront un impact durable sur la pauvreté.

Lors de la conférence de Nairobi, l’inégalité croissante résultant du « *statu quo* » a été relevée dans le rapport final. L'un des défis a été identifié comme suit : « 82% de la richesse générée en 2017 est allée au 1% des plus riches de la population mondiale »[[17]](#footnote-17) . Mais quelles idées ont suivi ? La liste des solutions comprenait la formation des compétences, une plus grande collaboration entre les pays en développement et les pays industrialisés et des investissements accrus.

Nous trouvons une recette similaire dans d’autres rapports sur l’économie bleue, notamment de la Banque mondiale et du Secrétariat du Commonwealth. L’inégalité est dépolitisée, elle n’a pas de cadre historique et est donc en grande partie traitée comme un dilemme technique, qui devrait apparemment se résorber par le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la stimulation de nouveaux « emplois bleus ». La question fondamentale de savoir comment les communautés côtières des pays en développement vont en fait bénéficier des investissements accrus dans des secteurs tels que la pisciculture commerciale, l’écotourisme, la promotion immobilière, l’exploitation minière côtière et en mer et la construction de ports, reste en grande partie inexpliquée. Ce sont tous des secteurs dans lesquels les investissements sont susceptibles d'être dirigés par des sociétés et des capitaux étrangers, et la distribution de la richesse qui en résulte au niveau local doit être considérée comme problématique ; vulnérable à l’accaparement par les élites, par exemple.

Les faiblesses évidentes de la croissance bleue pour s’assurer qu’elle est écologiquement durable et « inclusive » montrent donc la position précaire de la PPE. Par exemple, alors que le PNUE avait initialement envisagé le concept d’économie bleue comme une restructuration du marché du travail dans le secteur de la pêche visant à éliminer des emplois industriels tout en protégeant le secteur de la pêche artisanale, cette idée n’a pas été trouvée dans d’autres déclarations et visions. De nos jours, les PPE sont généralement négligées et marginalisées dans les visions et les pratiques de la croissance bleue.

Cela est peut-être dû à la manière dont des organisations de premier plan décrivent la valeur de l'économie bleue. L'accent est mis sur les indicateurs économiques, l'économie bleue étant régulièrement décrite par sa contribution au PIB[[18]](#footnote-18). Le PNUE a mis en garde contre cette erreur en 2011, mais en insistant sur le fait que la transition vers une économie bleue sera meilleure pour l'économie que le « business as usual », il a permis de penser au succès en termes macro-économiques.

En choisissant cette approche, la pêche devient un secteur relativement petit. Il semble avoir beaucoup moins de valeur que les autres. La Commission Européenne par exemple, a concentré sa stratégie de croissance bleue sur cinq secteurs en raison de leur importance pour la croissance économique. Il s’agit de l’aquaculture, de l’exploitation minière des fonds marins, du tourisme, de la biotechnologie marine et de la navigation. La pêche n'est pas incluse. L'objectif de la stratégie de croissance bleue de la CE est donc d'exploiter l'économie bleue de manière à maximiser les gains économiques. Elle aussi a abandonné l’idée centrale que l’économie bleue était un programme de transformation qui allierait progrès écologique et progrès social.

Ce qui n’est pas surprenant dans tout cela, la croissance bleue en Afrique a réussi à soutenir le développement de la pêche industrielle. Ainsi, peu de temps avant la conférence de Nairobi, le gouvernement malgache a annoncé la conclusion d'un accord bilatéral avec une entreprise publique chinoise autorisant plus de 300 navires de pêche dans les pêcheries côtières en échange d'un engagement d'investissements d'un montant total de 2,7 milliards de dollars. L’investissement a été présenté comme un avantage pour les communautés côtières et le gouvernement l’a qualifié de « stratégie de croissance bleue ». De même, lors de la conférence de Nairobi, le Kenya a attiré l'attention sur sa propre stratégie de croissance bleue, qui consiste en des incitations fiscales à la modernisation de la pêche au thon, spécialement conçues pour faire passer la pêche artisanale à l'exportation et à la commercialisation.

De tels exemples ne sont probablement pas ce que des organisations internationales telles que le PNUE et la FAO veulent encourager. Mais c'est un risque qui découle de ce que la structure globale de la croissance bleue est une opportunité pour les investisseurs et que le concept de croissance est défini de manière étroite comme un profit économique.

La précarité de la pêche artisanale est également évidente à d'autres égards. En 2017, le Parlement européen a commandé une étude sur les implications de la stratégie de croissance bleue de la CE sur la pêche artisanale[[19]](#footnote-19). Elle note qu'il existe des synergies socio-économiques potentielles entre les secteurs de la croissance bleue et la pêche artisanale. Cependant, il a également fait valoir que l'augmentation des investissements et de la croissance dans l'ensemble des cinq secteurs de croissance bleue comporte des risques non seulement de réduire l'abondance de poisson, mais également de limiter les zones de pêche en raison de l'utilisation de la mer et des zones côtières par ces autres industries. Ainsi, par le biais de la croissance bleue, les communautés côtières et les pêcheries font face à un accaparement : la perte d'espaces qui étaient auparavant ouverts à un grand nombre de personnes. Ce problème a été clairement exposé dans les directives volontaires pour la pêche artisanale. Dans son préambule, il est déclaré :

*« Les communautés de pêcheurs artisanaux souffrent aussi souvent de relations de pouvoir inégales. Dans de nombreux endroits, les conflits avec la pêche à grande échelle sont un problème et l’interdépendance ou la concurrence entre la pêche artisanale et les autres secteurs est de plus en plus fortes. Ces autres secteurs peuvent souvent avoir une influence politique ou économique plus forte, et ils comprennent : le développement du tourisme, de l'aquaculture, de l'agriculture, de l'énergie, des mines, de l'industrie et des infrastructures.* ”

Ce sont les secteurs communément identifiés pour la croissance bleue et ils nécessitent apparemment un transfert de propriété privée des ressources et des terres qui sont vitales pour le secteur de la pêche artisanale.

Le rapport final de la conférence de Nairobi manquait visiblement de référence aux coûts pour les pêcheries côtières si d'autres secteurs étaient développés, et la manifestation dans son ensemble a validé les craintes selon lesquelles la pêche artisanale pourrait être marginalisée en raison de l'excitation suscitée par les opportunités de croissance bleue. Alors que la conférence offrait une tribune aux chefs d’État, aux PDG de sociétés multinationales actives dans les domaines du transport maritime, de l’exploitation minière et de l’immobilier, ainsi qu’à plusieurs ONGE internationales, aucun représentant de la PPE, y compris des femmes du secteur de l’après récolte, n’était impliqué dans une des principales tables rondes.

**3. Le spectre de la croissance des systèmes de conservation fondés sur le marché**

Parallèlement à la réorientation des investissements sectoriels, les avantages écologiques et sociaux de la croissance bleue seront également générés par la marchandisation des services écosystémiques. Cette politique est peut-être plus avancée dans le domaine de l'économie verte et a moins progressé dans l’économie bleue. Néanmoins, une proposition importante jointe au programme de croissance bleue est la création d'un marché du carbone bleu, inspiré des exemples de systèmes d'échange de droits d'émission basés à terre, tels que ceux dérivés de REDD (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation). Là encore, il s’agit d’une politique présentée dans l’intérêt des pays en développement, notamment des communautés côtières et des pêcheurs. L’ONU encourage depuis plus de 10 ans la création d’un marché mondial du carbone bleu. Elle figure désormais parmi les objectifs de l’initiative de la FAO pour la croissance bleue et bénéficie du soutien de la Banque mondiale et d’autres. Jusqu'à présent, toutefois, le financement du carbone bleu n'a pas décollé.

Ainsi, seules quelques études de cas pilotes sur le carbone bleu sont disponibles. Certains ont échangé des crédits de carbone sur le marché international de la compensation volontaire. Mais les paiements pourraient également fonctionner de la même manière que pour REDD, tels que les transferts bilatéraux vers des pays ou des communautés en contrepartie d'un engagement à protéger les puits de carbone bleu, tels que les mangroves, les marais et les herbiers.

Pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, les marchés du carbone ont été des échecs lamentables[[20]](#footnote-20). Cela est dû en partie à leur nature volontaire, ce qui signifie qu'ils n'existent nulle part à des niveaux suffisants pour avoir un impact mondial. Les transferts bilatéraux aux pays, en revanche, ont également échoué, tels que les accords conclus par la Norvège avec le Brésil, le Guyana et l'Indonésie, qui ont fourni des millions d'Euros à condition que ces pays réduisent leurs émissions de carbone en réduisant les taux de déforestation prévus[[21]](#footnote-21). Ne pas abattre les forêts aussi rapidement qu’elles auraient pu le faire a fourni à certains gouvernements beaucoup d’argent, mais leur engagement et leur capacité à faire face aux demandes d’autres secteurs, tels que l’exploitation minière et l’agriculture commerciale, ont été limités[[22]](#footnote-22).

Le fait que des sommes énormes aient été dépensées dans des programmes tels que REDD, sans grand succès, montre que la promotion du carbone bleu repose sur la foi et non sur des preuves.

Cependant, il existe une foule d'autres problèmes graves, qui suggèrent que la PPE devrait être préoccupée par le développement ultérieur de ces paiements pour services écosystémiques.

Si les paiements aux pays en développement continuent d'opérer sur un marché de la compensation de carbone, ils devraient alors être rejetés en tant que solution permettant de réduire les émissions de carbone des pays industrialisés. Les critiques ont souligné que le stockage de carbone dans les forêts n’équivaut pas à ce qui est brûlé via des combustibles fossiles. Par nature, ce sont des processus différents, l'un est un arrangement temporaire, l'autre est irréversible. Il est donc inacceptable que la conservation de la forêt ou la dégradation évitée de la forêt dans un endroit soit utilisée pour compenser le carbone brûlé ailleurs par les combustibles fossiles. La même objection s’applique aux systèmes de carbone bleu.

Le processus de marchandisation du carbone stocké dans la nature est également coûteux. Dans les pays ruraux en développement, les systèmes basés sur la communauté font presque inévitablement appel à des consultants onéreux pour effectuer les mesures et valider les résultats. Ces coûts peuvent être subventionnés par les donateurs, mais la valeur résultant des « crédits » est plus facilement disponible pour ceux qui peuvent les échanger au niveau international[[23]](#footnote-23). Les communautés côtières et la PPE n’ont pas cette capacité d’échanger des services écosystémiques sur les marchés internationaux. Les projets carbone nécessitent donc des partenariats commerciaux à long terme entre les communautés et des organisations étrangères, et ces relations ont souvent faussé le partage des bénéfices. Les utilisateurs des ressources doivent accepter de cesser de faire ce qu'ils auraient autrement fait pour leur subsistance, mais en contrepartie d'une compensation monétaire assez modeste. En outre, il a été maintes fois affirmé que le processus de marchandisation du carbone en contrepartie de paiements avait entraîné un transfert inéquitable de droits sur les ressources naturelles allant des utilisateurs traditionnels des ressources au profit de gouvernements ou d'entreprises étrangères. En tant que tel, REDD a été fortement rejeté par les campagnes mondiales en faveur des peuples autochtones des forêts et des organisations luttant contre l'accaparement des terres[[24]](#footnote-24). Aucune de ces critiques et conflits bien établis ne s'est inscrite dans l'agenda de la croissance bleue.

La conférence de Nairobi a franchi une étape supplémentaire dans l'acceptation sans réserve des mécanismes de conservation controversés fondés sur le marché. Une société basée aux États-Unis a été invitée à prendre la parole devant le groupe de la société civile sur sa "banque internationale pour la protection du milieu marin" [[25]](#footnote-25). Selon ses informations commerciales, elle offre des crédits aux entreprises qui détruisent les habitats océaniques, tels que les sociétés minières, qui sont ensuite utilisés pour financer la construction de récifs coralliens artificiels ailleurs, pour lesquels elle est également le prestataire de services. Cela ne semble pas non plus favorable aux organisations de la PPE. En effet, il faut se demander si les pêcheurs dont les habitats locaux ont été détruits doivent être réinstallés dans les nouveaux habitats restaurés, quelle compensation obtiendront-ils et combien de temps devraient-ils attendre ?

Le problème général du paiement des services écosystémiques est que la transition vers une économie plus durable doit impliquer des coûts considérables, notamment le renforcement de la réglementation et des taxes environnementales, ainsi que des réductions difficiles dans de nombreux secteurs économiques existants. Autrement dit, toute référence à des « opportunités commerciales » est obligatoirement subordonnée aux sacrifices et à des « perdants ». Mais la mentalité qui consiste à valoriser le capital naturel afin qu’il puisse être échangé parvient à masquer largement les coûts, avec optimisme, pour que tout le monde puisse s’enrichir du processus. Ce faisant, le programme de croissance bleue reste muet sur les questions de justice climatique ; les bénéficiaires historiques du changement climatique ont le devoir de réduire les émissions en premier lieu, et d'indemniser les personnes les plus touchées. Au lieu de cela, le problème devient une nouvelle opportunité de marché.

Cette approche favorable aux entreprises, évidente dans les déclarations de croissance bleue, peut être confrontée à des réponses alternatives. Le gouvernement de Vanuatu, par exemple, a déclaré vouloir poursuivre les multinationales des énergies fossiles et les pays qui les soutiennent pour leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, compte tenu de l'ampleur des dégâts causés à sa population, y compris les pertes dans la pêche[[26]](#footnote-26). Cela n'a pas été reflété dans les débats de la conférence de Nairobi et est absent de la vision générale de l'économie bleue, qui peut être décrite comme une solution consensuelle dans laquelle les grandes entreprises et les pays industrialisés sont définis comme les partenaires clés du succès.

**4. Financement de la croissance bleue**

L’agenda de la croissance bleue repose essentiellement sur l’hypothèse selon laquelle, pour que les pays puissent passer à l’économie bleue, un nouveau financement considérable est nécessaire. L’étude initiale du PNUE sur la transition vers une économie verte mentionnait diverses sources de ce financement, notamment des réformes fiscales, des subventions et l’augmentation des investissements privés. C’est pourtant le dernier d’entre eux qui a reçu le plus grand soutien[[27]](#footnote-27).

La mobilisation des investissements privés est un principe central d’organisation du travail de nombreuses organisations de premier plan pour la promotion de la croissance bleue, en particulier des ONGE occidentales, ainsi que des Nations Unies et de la Banque mondiale. D'où le nombre de partenariats du secteur privé dans l'économie bleue, y compris avec des banques telles que le Crédit Suisse et Goldman Sachs[[28]](#footnote-28).

L’un des événements les plus significatifs sur ce thème est organisé par le groupe The Economist. Chaque année, il accueille le Sommet mondial des océans, où le thème central est de débattre de la manière dont la transition vers une économie bleue peut générer des opportunités pour les investisseurs. Ces réunions, organisées dans certains des hôtels les plus prestigieux du monde au bord de l’océan, ne se font pas de manière responsable en s’adressant à l’élite mondiale. Ils sont devenus semblables à Davos pour les océans. Les organisations de la PPE sont à nouveau presque totalement absentes de la liste des orateurs et le coût des billets pour assister à la conférence est prohibitif (2 800 dollars en 2018).

La vision pour atteindre puis maintenir l’économie bleue est subordonnée aux marchés financiers mondiaux. La raison en est que les fonds publics et philanthropiques, considérés comme la source traditionnelle de financement des projets de conservation et de développement durable, sont malheureusement insuffisants. La croissance bleue est donc tirée par la recherche d’un nouveau type de « capitaux » ; des projets qui offrent des gains triples - bons pour l'environnement, bons pour les communautés et bons pour les investisseurs. L'affirmation implicite est que, lorsque ceux-ci se matérialiseront à une échelle suffisante, les progrès vers l'économie bleue seront réalisés rapidement.

Les agences de développement et les banques de développement utilisent ce prétendu « déficit de financement » pour promouvoir le financement mixte, leurs fonds étant utilisés pour mobiliser des fonds plus importants via des partenariats avec des investisseurs privés. Des organisations telles que la Banque mondiale, le PNUD, le Secrétariat du Commonwealth, le Fonds pour l'environnement mondial, ainsi que plusieurs ONGE occidentales, ont encouragé l'utilisation des obligations bleues, par exemple : une obligation émise par des gouvernements ou des sociétés pour lesquels l'utilisation du produit est réservée à des dépenses durables sur le plan écologique et social. Plus de dix ans après le lancement de la première obligation verte, la Banque mondiale et l’ONU ont facilité, via une subvention et une garantie des investisseurs, le gouvernement des Seychelles à émettre la première obligation bleue au monde en 2018.

La logique qui sous-tend le financement de la croissance bleue n’est pas convaincante. Une hypothèse essentielle est que les gouvernements sont tout simplement incapables de financer cette transition sans l'aide d'investissements privés beaucoup plus importants. En réalité, un financement public insuffisant est un choix politique. Les chercheurs du FMI ont calculé que les gouvernements accordaient au secteur des combustibles fossiles des subventions directes et indirectes de l'ordre de 5 000 milliards de dollars par an, soit beaucoup plus que ce qui avait été proposé par le Groupe intergouvernemental d’experts sur l'évolution du climat pour réduire les émissions de carbone[[29]](#footnote-29).

Un rapport de Climate Transparency explique comment les gouvernements de la plupart des pays du G20 ont augmenté les subventions accordées au secteur des combustibles fossiles au cours des 10 dernières années, malgré l'avis scientifique de ne pas le faire, en partie à cause du lobbying soutenu exercé par les sociétés pétrolières et gazières[[30]](#footnote-30). Dans le même temps, les subventions pour les énergies renouvelables moins chères ont diminué. Il est également bien documenté que les principaux pays pratiquant la pêche continuent de fournir des milliards de subventions pour accroître la capacité des pêcheries industrielles et que les pêcheries à petite échelle dans le monde reçoivent probablement moins du quart de l’aide publique, même si elles génèrent plus d’emplois et font une contribution beaucoup plus importante à la sécurité alimentaire.

En résumé, l'argument fondamental d'un déficit de financement pour une économie bleue durable est donc trompeur. Ce qui est également préoccupant du point de vue de la pêche artisanale, c’est l’absence de toute réflexion critique dans la vision de la croissance bleue sur les risques bien connus de l’accent mis sur les investissements privés pour atteindre les objectifs de développement et les objectifs écologiques.

Une critique fondamentale de cette stratégie de financement est de savoir dans quelle mesure elle peut cibler les secteurs et les groupes les plus marginalisés. Le passage au financement privé incite les pouvoirs publics à soutenir des projets et des secteurs générant des rendements économiques plus élevés[[31]](#footnote-31). Des secteurs tels que la pêche artisanale ne sont généralement pas « avantageux pour les investisseurs » et sont donc généralement contournés. Qui plus est, dans le but d'attirer les investisseurs privés, il existe un risque moral d'assouplir les garanties sociales et environnementales et de veiller à ce que les règles en matière d'investissement ne soient pas trop contraignantes pour les entreprises étrangères. Ainsi, dans son évaluation de sa propre stratégie de croissance bleue, la Commission Européenne indique qu'elle a été en mesure de stimuler les investissements dans le secteur de la pisciculture en réduisant les « formalités administratives »[[32]](#footnote-32). On peut en déduire que cela signifie une réduction de la réglementation de protection de la sécurité environnementale et des conditions de vie locales.

Le rôle croissant des investisseurs privés dans le financement de projets et la prestation de services augmente également la probabilité que les services publics soient privatisés ou externalisés. Cela est évident, par exemple, lorsque les donateurs ont encouragé des initiatives public-privé dans les secteurs de la santé et de l’éducation en Afrique, ce qui a entraîné une augmentation substantielle des coûts de la prestation des services et des prétentions douteuses d’amélioration de l’efficacité. Il n'est pas certain que les mêmes risques s'appliquent à l'économie bleue, bien qu'il soit possible que des services tels que la sécurité maritime et la gestion des parcs marins soient des domaines dans lesquels un financement privé pourrait induire davantage de privatisation.

La réforme de l'Aide Publique au développement vise aussi explicitement à augmenter les emprunts et donc la dette, ce qui devrait susciter des inquiétudes quant à une future crise financière.

Au cours de la dernière décennie, lorsque ces politiques ont été « intégrées », les pays africains ont collecté plus d’argent par le biais des marchés financiers internationaux, tandis que l’aide au développement stagnait et commençait à diminuer. Le taux d’emprunt, les taux d’intérêt élevés et les calendriers de remboursement sont insoutenables. Plusieurs pays ont donc fait défaut sur ces nouvelles dettes, ce qui a forcé le FMI et la Banque mondiale à les restructurer, ce qui a nécessité une libéralisation accrue des marchés et une réduction des dépenses publiques consacrées aux services sociaux[[33]](#footnote-33). Encourager les obligations vertes et maintenant les obligations bleues amènera à faire face à des problèmes similaires, car il est facile pour les gouvernements de les utiliser pour dépenser de l'argent pour des avantages à court terme tout en laissant le public payer ses dettes plus tard.[[34]](#footnote-34)

En tant que tel, le problème de la priorisation du financement privé pour l'économie bleue est étroitement lié à un manque de souveraineté nationale. Ce qui est négligé dans les instruments financiers, tels que les obligations bleues, c'est qu'elles nécessitent de puissants intermédiaires - des courtiers des transactions qui relient les gouvernements aux investisseurs financiers étrangers. Ces intermédiaires, tels que les ONG environnementales, exercent une influence significative sur l'élaboration des politiques nationales. Il existe un risque similaire associé à l’élaboration de programmes d’échange de carbone.

Enfin, la capacité de ces risques interdépendants à être maîtrisés ou mieux réglementés est érodée par l’idée selon laquelle, pour encourager les investisseurs, les mesures de contrôle et de responsabilisation ne devraient pas être trop strictes, au motif douteux que cela empêcherait « l’innovation ». Cette affirmation a été utilisée pour justifier de ne pas imposer de normes strictes à la définition de ce qui est vert en matière d'investissements verts, y compris les obligations vertes. Il est préférable de laisser le secteur privé libre d'interpréter[[35]](#footnote-35).

Indicateur de cet état d'esprit, en mars 2018, le WWF, la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement et le Prince of Wales Charitable Trust ont finalisé les principes de la finance durable de l'économie bleue[[36]](#footnote-36). Ces principes volontaires permettent aux investisseurs de garantir que leurs investissements dans l’économie bleue sont durables pour l’environnement et les communautés, bien que ce que l’on entend en réalité par durabilité soit vague et sujet à plusieurs interprétations. Rien dans ces principes ne donne à la PPE l’assurance que le « lavage en bleu » peut être évité.

En résumé, les architectes de la croissance bleue restent convaincus que les normes volontaires favorables au marché peuvent permettre de répondre aux menaces pesant sur les communautés côtières du fait de l’intensification des investissements privés.

**Renoncer à la croissance bleue**

Sans aucun doute, sous le slogan de la croissance bleue, certaines choses sont bonnes, comme des mesures visant à réduire le plastique dans les océans. Pourtant, la vision de l’économie bleue est profondément préoccupante.

Bien évidemment, il existe une croyance injustifiée selon laquelle la croissance économique et la maximisation des bénéfices peuvent être facilement réorientées d’une manière favorable pour les investisseurs privés, afin de leur permettre de jouer un rôle moteur dans la sauvegarde de la nature et de redistribuer les richesses plus équitablement. L'absence de preuve que cela est susceptible de fonctionner n'a pas dissuadé les partisans de la croissance bleue de rester fidèles à leurs convictions.

La croissance bleue réussit donc à ouvrir la voie à une justice écologique et sociale dépourvue de coûts et de conflits sociaux. Cela ne nécessite pratiquement aucun changement des institutions existantes ou des relations politiques. En tant que tel, ce n'est pas un abandon radical du statu quo. C'est une stratégie compliquée et ambiguë qui finit par valoriser le capitalisme mondial comme le seul moyen de sortir des crises créées par le capitalisme mondial.

Le Bluewashing est évident dans de nombreux endroits. Les champions du concept d'économie bleue peuvent soutenir que cela ne peut pas être imputé à la vision. Il ne fait aucun doute que les auteurs des travaux du PNUE sur l’écologisation de l’économie bleue ne souhaitaient pas que les stratégies de croissance bleue favorisent la pêche industrielle étrangère en Afrique, ou l’expansion de l’exploitation minière côtière et marine, par exemple. Les rapports produits pour Rio + 20 plaidaient en faveur de la pêche artisanale et des organisations telles que la FAO continuent de le croire. Pourtant, en 2018, l'une des plus grandes réunions sur l'économie bleue durable n'a pratiquement pas soutenu le secteur de la pêche artisanale. Cela semble refléter le risque de choisir de mettre l’accent sur les bénéfices commerciaux de l’économie bleue.

Pour les organisations de la PPE, le concept d'économie bleue et le programme de croissance bleue qu'il a engendré doivent être considérés avec méfiance. Il est incapable de faire face à la crise écologique qui détruira les écosystèmes sur lesquels repose la PPE. Souligner l’importance des secteurs de l’économie bleue pour les investisseurs privés et la croissance économique nationale va les marginaliser davantage. Des politiques telles que le commerce du carbone bleu sont promues sans preuve de leur efficacité ni préoccupation quant à leur impact social et en termes de distribution. De plus, l'orientation de l'économie bleue pour les intérêts du capital privé risque de nuire à la responsabilité démocratique et aux formes de contrôle local et de propriété des ressources naturelles. La croissance bleue risque de provoquer une privatisation continue des ressources, ce qui entraînera une diminution de l'accès des communautés côtières. La logique de la croissance bleue est que la valeur n'est produite que par la marchandisation ; elle ne peut pas reconnaître la valeur des ressources publiques librement disponibles.

La tâche qui attend la PPE face à la croissance bleue est décourageante. Le grand nombre d'organisations promouvant ce programme, ainsi que leurs ressources considérables et leur influence politique, est intimidant. D'une manière ou d'une autre, les contradictions et les défauts de la croissance bleue doivent être rendus publics et le cadre d'une approche alternative doit être renforcé.

La mise en œuvre des principes des deux directives internationales doit continuer à faire partie de cette stratégie. Malheureusement, l’intérêt mondial pour l’économie bleue s’est manifesté précisément au moment où ces directives ont été finalisées et il ne fait aucun doute que leur prise en compte mondiale et la nécessité de les appliquer ont été éclipsées par l’enthousiasme suscité par le cadre de croissance bleue.

Par conséquent, les principes contenus dans les directives doivent être intégrés dans une vision prenant explicitement en compte les limites du programme de croissance bleue.

À quoi cette vision pourrait-elle ressembler ? L’analyse critique précédente de la croissance bleue suggère plusieurs alternatives interdépendantes, sur lesquelles s’appuient de plus en plus divers mouvements sociaux qui se focalisent sur l’hypocrisie de l’économie verte et du néolibéralisme en général. En tant que tel, un point de vue opposé à la croissance bleue est déjà en train de se former. Nous pouvons conclure ici en abordant quelques-uns des éléments clés qui orientent la discussion pour envisager une alternative à la croissance bleue :

**Alternatives à la croissance** : le débat le plus critique qui émerge en réponse à la croissance verte est axé sur l'erreur de la croissance économique elle-même. Les arguments en faveur d'une décroissance ou d'une économie en régime stable ont une longue tradition, mais deviennent de plus en plus urgents (et populaires) avec la prise de conscience du fait qu'une croissance élevée est incompatible avec la sauvegarde des écosystèmes, tout en produisant d'énormes inégalités et des problèmes sociaux. Les doutes suscités par le mouvement de décroissance portent sur la mesure dans laquelle cela est réalisable sur le plan politique et, plus important encore, sur la manière dont cela pourrait fonctionner dans les pays en développement et pour ceux qui souffrent de pauvreté extrême. La décroissance devrait-elle se produire d’abord dans les pays industrialisés, laissant ainsi la possibilité aux pays en développement de se « rattraper » ? Ou bien est-ce une erreur pour les pays en développement d’imaginer qu’ils seront mieux lotis en s’engageant sur des voies de croissance occidentalisées et néolibérales ? Ce sont des questions au cœur d'événements tels que la conférence internationale annuelle sur la décroissance, dont la dernière s'est tenue à Malmö en Suède. Bien que le programme de décroissance ne soit peut-être pas défini, il est inévitable que les organisations de la PPE prennent en compte ce problème. Sinon, critiquer les erreurs écologiques et sociales de la croissance bleue conduira à une impasse.

**Systèmes de redistribution** : La question épineuse de la décroissance dans un contexte d'inégalités extrêmes conduit à des discussions critiques sur la redistribution. La vision de l'économie bleue est vague sur ce point et cela ne semble pas particulièrement important pour la poursuite de ses profits. Cependant, la question de la redistribution doit occuper une place centrale dans les alternatives à l'économie bleue.

Il est impossible et contestable d’imaginer une réduction de la consommation au niveau régional ou international sans redistribution simultanée. En outre, la lutte contre les inégalités et les formes d’insécurité est une condition préalable à la production de communautés capables et désireuses de vivre dans les limites des ressources naturelles. Ainsi, alors que certaines conceptions de l’économie bleue envisagent de réduire la surpêche comme un moyen d’accroître les revenus des communautés de pêcheurs à long terme, l’inverse peut être tout aussi important. La pêche durable dépend des droits humains et sociaux fondamentaux des communautés côtières, y compris des niveaux de revenus adéquats.

Bien que plusieurs propositions de systèmes de redistribution puissent éclairer une vision opposée à la croissance bleue, l’idée la plus soutenue chez les opposants à la croissance verte est celle d’un revenu de base universel. Ainsi, chaque citoyen recevrait un paiement en espèces régulier et inconditionnel. L'impact que cela aurait sur les communautés côtières et les pêcheurs et les travailleurs du secteur de la pêche serait profond et libérateur.

**Systèmes de financement :** l'un des principaux arguments contre le revenu de base est qu'il ne peut être financé. Ses promoteurs ne sont pas d’accord et diverses propositions de financement existent. Ici (comme nous l'avons expliqué ailleurs[[37]](#footnote-37)), le concept de revenu de base se combine bien avec une alternative au financement de la croissance bleue, qui repose presque entièrement sur des investisseurs financiers privés.

Une proposition spécifique pour payer les revenus de base associe l'épargne publique issue de la suppression des « subventions sales » à l'augmentation des taxes sur les activités industrialisées à forte intensité de carbone. Ces mesures ont un double objectif : réduire les émissions de carbone tout en fournissant le niveau de fonds permettant de créer un revenu de base viable. Ces deux mesures contrastent totalement avec le concept de marché du carbone, qui serait totalement rejeté par une vision opposée.

Plutôt que de laisser ces fonds provenant de l'exploitation de la nature être transférés directement aux budgets gouvernementaux, il est proposé de déposer les revenus dans un fonds souverain, qui serait supervisé par un organisme indépendant et qui aurait ses propres directives strictes ou sa propre constitution. Les revenus provenant de ressources non renouvelables pourraient être investis et seul le dividende provenant de cet investissement serait disponible pour être dépensé, ce qui contribuerait dans une certaine mesure à respecter l'équité intergénérationnelle.

L’idée d’utiliser des revenus provenant de ressources pour financer un revenu de base a gagné un soutien politique, et des travaux récents suggèrent que la majorité des électeurs américains l’appuient et que, apparemment, l’utilisation d’une taxe sur les combustibles fossiles pour un revenu de base bénéficie du soutien de plusieurs multinationales du pétrole. Les critiques suggèrent que ce soutien est dû à leur préférence pour une taxe sur le carbone plutôt qu'à des lois plus strictes réduisant les émissions totales admissibles, bien que celles-ci ne soient pas mutuellement exclusives et puissent être combinées.

En tant que méthode de financement rivale de l’économie bleue, on pourrait envisager d’inclure d’autres taxes sur les secteurs maritimes, notamment les taxes foncières, les taxes sur le tourisme côtier et peut-être une partie des redevances versées par les navires de pêche étrangers pour accéder aux eaux nationales.

**Faire revivre l'idéal des biens communs** : Enfin, toutes les propositions ci-dessus vont dans le sens du concept unificateur de vivre selon l'idéal des biens communs. C’est un sujet contesté, mais il découle de la vive opposition au néolibéralisme qui ressort clairement du programme de l’économie verte et maintenant bleue. Comme indiqué ci-dessus, ces agendas se caractérisent par la fermeture d’espaces et de ressources appartenant à des intérêts communs, ainsi que par le renforcement des systèmes de contrôle publics et privés. La croissance bleue est le reflet d'une vision du monde dans laquelle la valeur est assimilée à la richesse privée, par opposition à la richesse publique provenant de ressources partagées.

Bien que le récit des « communs » reste ouvert à des visions différentes, le thème principal est la nécessité de reconnaître l’importance des espaces et des ressources qui fonctionnent comme des biens partagés publiquement ; c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de choses précieuses pour la société qui devraient être inaliénables (pas à vendre). De plus, l’idéal des biens communs offre une autre vision de la gestion de ces biens communs. Cela ne repose ni sur le contrôle du marché ni sur l'autorité de l'État, mais sur une forme de propriété collective qui promeut les valeurs de partage et de réciprocité. Les partisans des communs reconnaissent que c'est extrêmement difficile à atteindre, même s'il existe de nombreux exemples positifs dont on peut s'inspirer. Ceux-ci démontrent que les gens ne sont pas intrinsèquement égoïstes et matérialistes comme le suppose le néolibéralisme.

Le concept de biens communs est donc un contre-mouvement vital à ce que nous voyons dans la croissance bleue. Il va plus loin dans l'idéal de la cogestion communautaire dans le secteur de la pêche et fait face aux dangers que représentent la privatisation des droits de propriété pour les communautés, tels que les quotas de pêche négociables.

Cependant, la revitalisation des ressources bleues va au-delà de la sphère de la pêche et comprend l’importance de protéger les écosystèmes terrestres et côtiers contre l’aliénation et l’accaparement, ainsi que les systèmes de contrôle non démocratiques, trop souvent présentés comme des « partenariats » par les défenseurs de la croissance bleue. Les communs exigent des réformes politiques plus sérieuses, telles que la mise en place d'assemblées ou d'organes civiques locaux reconnus et financés légalement.

Il faudra beaucoup plus de temps et d’efforts pour élaborer et délibérer sur ces idées politiques rivales. Elles ne sont peut-être pas la voie privilégiée par les organisations de la PPE et plusieurs autres politiques complémentaires doivent être envisagées. Cependant, le point principal est que si la croissance bleue menace clairement l'avenir des communautés côtières et de la pêche artisanale, une vision alternative qui s'ajoute aux principes contenus dans les directives internationales doit être développée, et il existe plusieurs idées politiques progressistes et campagnes mondiales que la PPE peut utiliser et enrichir. Ce faisant, il est peu probable que les organisations de la PPE voudront conserver le concept de « l’économie bleue». Un autre slogan est nécessaire. « Les communs bleus » est peut-être une proposition utile à examiner, à laquelle s’ajouterait la notion d’un fonds Pour les communs bleus. Cela donne un signal clair que ce dont on parle en tant qu’économie bleue fait partie du bien commun et que la croissance résultant de l’exploitation néolibérale n’est pas souhaitée.

*This publication forms part of an initiative by the Coalition for Fair Fisheries Arrangements, the Swedish Society for Nature Conservation, Bread for the World and the Confederation of African Artisanal Fisheries Organisations that seeks to promote reform of fisheries in Africa based on the principles contained in the International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries and the Guidelines on Responsible Governance of Tenure*.

Mars 2019

1. 1 UNEP.(2011) Towards a green Economy: Pathways to sustainable Development and Poverty Eradication, <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=400&nr=126&menu=35>

 [↑](#footnote-ref-1)
2. UNEP. (2012) The Green Economy in a Blue World, <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Water%20and%20Ocean%20Governance/Green_Economy_Blue_Full.pdf> [↑](#footnote-ref-2)
3. Commission Européenne, (2012) Blue Growth opportunities for marine and maritime sustainable growth, <https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/swd-2017-128_en.pdf> [↑](#footnote-ref-3)
4. FOX. C, G. MACFAYEN, R. CAPPELL, (2016), Capture fisheries, Commonwealth Blue Economy, Series, N° 3. Commonwealth Secretariat, Londres. [↑](#footnote-ref-4)
5. UNEP (2012). Blue Economy Concept, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2978BEconcept.pdf> [↑](#footnote-ref-5)
6. UNEP, (2011) op.cit, P 11 [↑](#footnote-ref-6)
7. Le Transnational Institute a publié une série de rapports et d’articles rejetant la croissance bleue et le programme d’économie bleue voir par ex : <https://www.tni.org/en/article/the-illusion-of-blue-growth>, qui développe les arguments présentés dans ce texte. [↑](#footnote-ref-7)
8. UNEP(2011) Decoupling natural resource use and environmental impacts from economic growth, a report of the Working Group on decoupling to the International resource panel, <http://www.resourcepanel.org/reports/decoupling-natural-resource-use-and-environmental-impacts-economic-growth> [↑](#footnote-ref-8)
9. Par ex, T. SANTARIUS (2012) Green Growth Unravelled, How rebound effects baffle sustainability targets when the economy keeps growing, Heinrich Böll Foundation and the Wuppertal Institute for Climate, Environment and Energy, et JD. WARD, et al. (2016) Is Decoupling GDP Growth from Environmental Impact Possible? PLoS ONE 11 (10): e0164733. [↑](#footnote-ref-9)
10. Jason HICKEL, The Hope at the heart pf the Apocalyptic climate change report, Foreign Affairs, 7 novembre 2018 [↑](#footnote-ref-10)
11. Blog de L’OCDE : <https://oecd-development-matters.org/2016/06/07/africas-blue-economy-an-opportunity-not-to-be-missed/> [↑](#footnote-ref-11)
12. JP. ROBERTS et A. ALI, (2016) The blue Economy and Small States, Commonwealth Blue Economy Series, N° 1, Secrétariat du Commonwealth, Londres. [↑](#footnote-ref-12)
13. Crédit Suisse, article en ligne,19 juin 2018, The tides are turning, why the blue economy matters : <https://www.credit-suisse.com/corporate/en/articles/news-and-expertise/the-tides-are-turning-why-the-blue-economy-matters-201806.html> [↑](#footnote-ref-13)
14. Commission Européenne, (2018), 2018 Annual Report on Blue Economy, Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries. [↑](#footnote-ref-14)
15. B. HOWARD. (2018), Blue Growth : Stakeholder Perspectives, Marine Policy, 87, pp. 375-377. [↑](#footnote-ref-15)
16. Report on the global sustainable blue economy conference, 26-28 novembre 2018, Nairobi, Kenya : <http://www.blueeconomyconference.go.ke/wp-content/uploads/2018/12/SBEC-FINAL-REPORT-8-DECEMBER-2018-rev-2-1-2-PDF2-3-compressed.pdf> [↑](#footnote-ref-16)
17. Ibid., P.7. [↑](#footnote-ref-17)
18. WWF (2015) Reviving the Ocean Economy – The Case for Action. <https://www.worldwildlife.org/publications/reviving-the-oceans-economy-the-case-for-action-2015> [↑](#footnote-ref-18)
19. Kim STOBBERUP et al. (2017. Research for PECH Committee - Small scale fisheries and Blue Growth in the EU, <https://www.worldwildlife.org/publications/reviving-the-oceans-economy-the-case-for-action-2015> [↑](#footnote-ref-19)
20. Il y a plusieurs rapports sur ce sujet, mais on trouve une excellente analyse dans : T. GILBERTSON et O. OSCAR REYES, (2009), Carbon trading : How it works and why it fails, Dag Hammarskjöld Foundation. <https://www.scribd.com/doc/23494095/Carbon-Trading-How-it-works-and-why-it-fails> , et plus récemment, S. SWEENEY (2016), Carbone markets after Paris : Trading in Trouble, Trade Unions for Energy Democracy TUED) : <http://unionsforenergydemocracy.org/wpcontent/uploads/2015/01/tuedworkingpaper645.pdf> [↑](#footnote-ref-20)
21. R. FLETCHER et al. (2016) Questioning REDD+ and the future of market-based conservation. Conservation Biology, 30 : 673-675. [↑](#footnote-ref-21)
22. A. KARSENTY et S. ONGOLO, 2012. Can fragile states decide to reduce their deforestation? The inappropriate use of the theory of incentives with respect to the REDD mechanism. Forest Policy and Economics 18, 39-45. [↑](#footnote-ref-22)
23. A. KARSENTY, et al. 2012. Carbon rights, REDD+ and payments for environmental services. Environment Science Policy. [↑](#footnote-ref-23)
24. Cf The “Global Alliance Against REDD”: <http://no-redd.com> [↑](#footnote-ref-24)
25. Cf : <http://www.immb.us> [↑](#footnote-ref-25)
26. Lisa COX, Vanuatu says it may sue fossil fuel Companies and other countries over climate change, The Guardian, 22 novembre 2018 : <https://www.theguardian.com/world/2018/nov/22/vanuatu-says-it-may-sue-fossil-fuel-companies-and-other-countries-over-climate-change> [↑](#footnote-ref-26)
27. Cf Economist Intelligence Unit. 2015 ; The Blue Economy : Growth, Opportunity and a Sustainable Ocean Economy. Briefing Paper for the World Ocean Summit 2015. [www.economistinsights.com/sites/default/files/Blue%20](http://www.economistinsights.com/sites/default/files/Blue%20) [↑](#footnote-ref-27)
28. Crédit Suisse, WWF, and McKinsey & Company (2014). Conservation Finance – Moving beyond donor funding towards an investor-driven approach : <https://www.cbd.int/financial/privatesector/g-private-wwf.pdf> et EDF, The Prince of Wales’ International Sustainability Unit and 50 in 10, 2014. Towards investment in sustainable fisheries : <https://www.pcfisu.org/wp-content/uploads/2014/07/Towards-Investment-in-Sustainable-Fisheries.pdf> [↑](#footnote-ref-28)
29. V. COADY et al., How Large Are Global Fossil Fuel Subsidies?, World Development, Vol 91, 2017, pp 11-27. [↑](#footnote-ref-29)
30. Cf « From Brown to Green report for 2018” : <https://www.climate-transparency.org/g20-climate-performance/g20report2018> [↑](#footnote-ref-30)
31. Un ensemble d’essais sur ce sujet , Reality of Aid (2012), Aid and the Private sector : Catalysing Poverty Reduction and Development? [↑](#footnote-ref-31)
32. Commission Européenne, 2017 Report on the Blue Growth Strategy : Towards More Sustainable Growth and Jobs in the Blue Economy? Commission staff working document : <https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/swd-2017-128_en.pdf> [↑](#footnote-ref-32)
33. [↑](#footnote-ref-33)
34. 33 N. AMADOU, 2015. Trends and developments in Africa’s frontier bond markets, Brookings Institute, Policy papers, 2015-01 :

<https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2015/03/global_20160810_african_frontier_bond_markets.pdf> [↑](#footnote-ref-34)
35. Ces problèmes on été débattus à la Commission Européenne et il y a eu des demandes pour des réglementations plus strictes sur les financements verts, mais jusqu’à présent sans résultat concret. Cf. EC DG-Environment, 2017, «  Defining Green in the Context of Green Financing: Final Report” : <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0d44530d-d972-11e7-a506-01aa75ed71a1/language-en> [↑](#footnote-ref-35)
36. A télécharger sur: <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0d44530d-d972-11e7-a506-01aa75ed71a1/language-en> [↑](#footnote-ref-36)
37. Cf. A. STANDING, (2018) « A blue Common fund”, CFFA-CAPE, Belgique : <https://cape-cffa.squarespace.com/s/Blue-commons-fund.pdf> [↑](#footnote-ref-37)